

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monit
belg



17151661



16 OCT. 2017

Greffier

Dénomination : **LA GARGOTE**

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Siège : **RUE WALTHERE DEWE 1A A 4000 LIEGE**

N° d'entreprise : **0673799711**

Objet de l'acte : **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2017 -
Transfert de parts sociales - Agréation d'un nouveau gérant - Démission
d'une gérante - Modification dans l'organe de gestion**

L'assemblée générale accepte la démission de Madame MANCUSO Fiorella de ses fonctions de gérant et décide de nommer à ce poste Monsieur VALENTE Silvano. Il est donné décharge pleine et entière pour la gestion de son mandat de gérant à Madame MANCUSO Fiorella à compter de ce jour. Néanmoins, elle restera associée active au sein de la société. Le mandat de gérant Monsieur VALENTE Silvano sera exercé à titre gratuit.

Monsieur VALENTE Silvano reçoit 86 parts sociales de Madame MANCUSO Fiorella.

L'assemblée nouvellement constituée se compose donc comme suit :

- MANCUSO Fiorella : 100 parts sociales
- VALENTE Silvano : 86 parts sociales

Ces décisions sont prises à l'unanimité et prennent effet immédiatement.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/10/2017 - Annexes du Moniteur belge